



Les organisations syndicales de l'Entente Syndicale de Gironde.

à

Monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS de la Gironde

Bordeaux, le 29 juillet 2021,

Monsieur le Président,

Depuis quelques semaines, nous, organisations syndicales représentant 80 % des agents du SDIS de la Gironde lors des élections professionnelles, n'avons cessé d'alerter sur la situation opérationnelle rencontrée par les sapeurs-pompiers de la Gironde.

En vain.

Au regard de la situation persistant à se dégrader chaque jour davantage et compte tenu des impacts en terme de risques encourus par les agents et la population girondine, nous avons ce jour et à l'unanimité décidé, ensemble, de déposer **un préavis de grève du samedi 07 août à minuit au 10 août à minuit.**

Face au silence et à l'immobilisme notamment de l'ARS et de la préfecture de la Gironde, nous souhaitons que soit organisé rapidement et avec les organisations syndicales une réunion sur :

- Le temps d'attente aux urgences des cliniques et hôpitaux, aujourd'hui catastrophique pour nos équipages et les victimes qui y sont orientées.
- La gestion des missions SUAP et des carences ambulancières, impactant la réponse opérationnelle de nos missions propres.
- Les effectifs et les POJ totalement inadaptés face à l'activité opérationnelle rencontrée.

Ces points sont l'objet de notre préavis et sont incontournables.

Pour la protection de nos agents en centre de secours et au CTA/CODIS, très éprouvés par la situation. Pour les habitants du département de la Gironde qui subissent le déficit capacitaire de notre établissement. Les sapeurs-pompiers ne sont plus en mesure d'assurer une couverture opérationnelle protégeant efficacement la population.

Or nous ne pouvons plus accepter cette situation, par respect pour notre métier et notre engagement vis-à-vis des citoyens girondins.

**L'entente syndicale du SDIS 33**

UNSA-SDIS33

SUD

CFDT

Force Ouvrière

M. NOAILLE

M. EMERY

M. MANSOT

M. SIMONPIETRI